

Drapeau de la Polynésie française

Écrit par Administrator
Lundi, 24 Mai 2010 20:48 -



Le drapeau de la Polynésie française est formé de trois bandes horizontales rouge, blanche et rouge (1-2-1) avec les armoiries du territoire au centre de la bande blanche. Il a été adopté le 23 novembre 1984 et est reconnu officiellement par la République française. Le rouge des deux bandes fait référence au "maro ura", la ceinture de plumes rouges que seuls les membres de la famille royale avaient le droit de porter. Le drapeau est un symbole de liberté, de reconnaissance et de ralliement pour les Polynésiennes et les Polynésiens et il marque l'identité du Territoire à l'occasion de toute manifestation officielle ayant lieu sur le sol polynésien comme dans le concert international. Le drapeau est présent, en permanence, au fronton des institutions (Présidence, Assemblée, C.E.S.C.). Les édifices et les monuments publics sont pavés avec lui lors des cérémonies officielles.

Source iconographique et textuelle: <http://www.presidence.pf>

Source photographique: <http://www.tahiti-postoffice.com/francais/cards/1998/9809.html>



Télécarte de Polynésie (3 août 1998)